

# Rapport d'Activités

Accompagnement vers l'Emploi  
& AAVA

---

**2019**

---

— a  
a —

## Sommaire

1. L'accompagnement Socio professionnel des bénéficiaires du RSA dans le cadre du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi.....	3
2. Bilan Accompagnement Référent socio professionnel renforcé (ex PLIE) .....	4
3. Accompagnement socioprofessionnel pour les bénéficiaires de RSA en souffrance Psychique pour la Métropole et le Département : Référence PRIRE (Parcours Renforcé d'Insertion et de Retour Vers et dans l'Emploi).....	5
3.1. « Itinéraire Emploi Innovant » du Grand Lyon.....	5
3.2. Le PRIRE sur la CLI 4 du Département .....	8
4. Accompagnement renforcé personnalisé de proximité avec référent de parcours visant à l'accompagnement des publics les plus fragiles dans le cadre de la politique d'emploi et d'insertion de la communauté de communes de la région de Condrieu .....	8
5. Référent Insertion Professionnelle pour les hébergés .....	10
Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2019 .....	11
6. L'AAVA d'ALYNEA .....	14
6.1. L'accompagnement .....	15
6.2. Les chantiers de L'AAVA.....	17

En 2019, l'équipe emploi est composée de 14 Conseillers en Insertion Socio-Professionnelle dont 3 interviennent aussi sur le champ du social en tant qu'intervenant social, 1 Cheffe de service et une Directrice opérationnelle qui chapeaute l'ensemble des 2 services (Emploi/Formation).

Le service Emploi intervient sur différents dispositifs :

- Référent socio professionnel RSA pour la Métropole (1)
- Référent Itinéraire Emploi Renforcé (ex plie) pour la Métropole (2)
- Référent PRIRE (Parcours Renforcé d'Insertion et de Retour Vers et dans l'Emploi) pour les bénéficiaires de RSA en souffrance Psy pour la Métropole et le Département (3)
- Référent Accompagnement Renforcé Vienne- Condrieu- Agglo (4)
- Référent Insertion Professionnelle pour les hébergés et dans le cadre de l'AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active) (5)

### 1. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL DES BENEFICIAIRES DU RSA DANS LE CADRE DU PROGRAMME METROPOLITAIN D'INSERTION POUR L'EMPLOI.

Notre intervention se situe sur 3 Commissions Locales d'Insertion (CLI) de la Métropole pour l'accompagnement des Bénéficiaires du RSA dits « classique » communément appelés BRSA Itinéraires Emploi Diversifiés. Les **502 personnes** sont réparties comme suit:

- La CLI 5 de la Métropole : Villeurbanne (**355 personnes**)
- La CLI 10 de la Métropole regroupant les communes : CHARLY, GIVORS, GRIGNY, IRIGNY, OULLINS, PIERRE-BÉNITE, SAINT GENIS LAVAL, VERNAISON (**135 personnes**)
- La CLI 11 de la Métropole regroupant les communes : CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, CHARBONNIÈRES-LES-BAINS, COLLONGES-AU-MONT-D'OR, CRAPONNE, DARDILLY, ÉCULLY, FRANCHEVILLE, LA MULATIÈRE, LA TOUR-DE-SALVAGNY, LIMONEST, LISSIEU, MARCY-L'ÉTOILE, SAINT CYR-AU-MONT-D'OR, SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR, SAINTE FOY-LÈS-LYON, SAINT GENIS-LES-OLLIÈRES, TASSIN-LA-DEMI-LUNE (**12 personnes**)

### **Bilan « Référent Socioprofessionnel RSA » 2019 sur ces 3 territoires**

Dans le cadre de sa mission, ALYNEA a accompagné **706** bénéficiaires du RSA depuis le 01/01/2019 soit un **taux d'occupation de 82%**. Ceci est dû notamment à une montée en charge progressive sur Villeurbanne.

Il est important de préciser que sur ce territoire, une intervenante sociale a été recrutée à 0.30 % pour lever les freins sociaux des BRSA.

- **Typologie du public**

Sur 706 bénéficiaires : **58%** sont des **hommes**, **46 %** des personnes accompagnées se

situent dans la tranche d'âge **26/35 ans**, **30%** des personnes accueillies ont un **niveau CAP, BEP** et **25%** sont sans diplôme.

- **Accompagnement vers l'Emploi**

Sur 706 bénéficiaires, **306** ont accédé à une étape emploi/ formation dont **99** en **emplois durables** (CDI/ CDD + 6 mois/ Création ou reprise d'entreprise effective/ intégration dans la fonction publique), **114** en **CDD de – 6 mois** et **30** ont bénéficiés d'une **formation qualifiante ou certifiante**.

- **Mesures à caractère social**

Sur **492 étapes « mobilisation »**, **88** mesures ont été mises en place pour l'Accès ou le maintien dans le **logement**, **24** sur l'accès à la **mobilité**, **109** sur l'accès ou maintien aux soins et à la **santé**, **191** sur l'accès ou maintien des **droits** et **37** sur l'autonomie sociale/ citoyenneté dont bénévolat.

« Monsieur T est un homme, âgé de 33 ans, célibataire, sans enfant. Mr a été orienté vers ALYNEA le 01/02/2019. Lors du 1er entretien, Mr indique être titulaire d'un BAC Science et Technologie de l'Industrie en 2006 mais ne pas avoir d'expérience professionnelle liée à son diplôme. Pendant près de 5 ans, Monsieur s'est occupé de sa mère malade. De 2016 à 2017, il a eu une expérience comme Auxiliaire de Vie Sociale mais s'est rendu compte que ce métier ne lui convenait pas. Sans activité depuis 2017, Mr a alors bénéficié d'un accompagnement socio-professionnel début 2019. En reconversion professionnelle, Mr s'intéressait aux métiers de la restauration. En avril 2019, il a intégré Parcours Persévérance dispensée par ALYNEA, pour une durée de 6 mois. Cette formation lui a été bénéfique et sur le plan personnel : gain de confiance, s'affirmer, surmonter les préjugés et reprendre un rythme de vie; et sur le plan professionnel: développement des compétences de base en cuisine, familiarisation avec le matériel professionnel et mise à jour de ses compétences numériques. La motivation et la détermination dont il a fait preuve tout au long de ce parcours lui ont permis d'entrer en formation CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) commis de cuisine en octobre 2019. Ayant terminé sa formation fin décembre, Monsieur est aujourd'hui en attente des résultats »

## 2. BILAN ACCOMPAGNEMENT REFERENT SOCIO PROFESSIONNEL RENFORCE (EX PLIE)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la métropole de Lyon a choisi de déployer un parcours « Itinéraires Emploi Renforcés » qui remplace l'accompagnement PLIE. Cette offre d'accompagnement est proposée à l'ensemble des personnes accompagnées dans un dispositif PLIE au 31/12/2018. ALYNEA s'est positionnée sur cet appel à projet qui concerne aussi bien des bénéficiaires du RSA que des publics éloignés de l'emploi sur le territoire de la CLI 10 (Givors/ Grigny/ Oullins).

Ce qui diffère de l'accompagnement dit « classique » des demandeurs d'Emploi, c'est la fréquence des entretiens individuels et des ateliers collectifs (2 rencontres par mois minimum). De plus, à ALYNEA nous avons fait le choix de mettre à disposition sur cette convention, un travailleur social à 0.20 ETP qui gère en collaboration avec le CIP les situations les plus lourdes en terme de logement (10 personnes concernées) , accès ou maintien des droits (pour 41 personnes), accès à la mobilité (18 personnes) , au soin et à la santé ( 34 personnes).

Nous avons accompagné 120 personnes dont 36 Bénéficiaires du RSA : 65 Hommes et 55 femmes. 8 ont moins de 25 ans, 35 ont entre 26 et 35 ans, 71 ont entre 46 et 55 ans et 6 ont

plus de 60 ans.

57% des personnes accompagnées ont un niveau CAP/ BEP.

En ce qui concerne les résultats sur les accès à l'emploi et à la formation sur cette année 2019 :

- 22 personnes ont accédé à un emploi durable (CDI, CDD + 6 mois, création d'entreprise...)
- 50 ont accédé à un CDD et 30 ont intégré une formation qualifiante ou certifiante.

« Mme D. est âgée de 40 ans, elle vit en couple, et n'a pas la garde de ses filles qui vivent avec leur père. Après avoir relevé des défis importants sur cette année 2019, au niveau de sa santé, elle a posé les jalons de son parcours vers un retour à l'emploi durable. Souhaitant d'abord se remettre doucement, elle a pu suivre diverses formations dont "tous aux numériques" et a bénéficié du soutien de Mme SEEGER, intervenante sociale pour ALYNEA, dans le cadre de la résolution de ses problèmes de logement, et pour son permis B. Mme a été retenue aux «Potagers du Garon », Chantier d'Insertion, en octobre 2019 où elle a pu progressivement reprendre goût au travail et où elle a pu trouver un équilibre. Aujourd'hui, un certain nombre de freins sont désormais levés, Madame s'ouvre de nouvelles perspectives avec un objectif premier de se former soit dans l'horticulture soit dans les services à la personne, madame exprime le besoin de se sentir utile dans son futur métier. Elle a maintenant une meilleure estime d'elle-même en participant à divers ateliers dont l'atelier valorisation de son image. Il lui reste à identifier le métier qui pourrait lui correspondre et a entamé un parcours de formation en conséquence »

### 3. ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL POUR LES BENEFICIAIRES DE RSA EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE POUR LA METROPOLE ET LE DEPARTEMENT : REFERENCE PRIRE (PARCOURS RENFORCE D'INSERTION ET DE RETOUR VERS ET DANS L'EMPLOI)

#### 3.1. « Itinéraire Emploi Innovant » du Grand Lyon

L'IEI est la nouvelle appellation de ce que nous appelons en interne la référence PRIRE.

L'« **Accompagnement pluridisciplinaire de bénéficiaire du RSA en souffrance psychique** » de la métropole s'inscrit dans le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi (PMI'e) adopté par délibération du Conseil de la Métropole du 10 décembre 2015 qui se déclinera de 2016 à 2020 et notamment dans son Axe 2 qui prévoit de construire une offre de service orientée vers l'accès à l'activité des bénéficiaires du RSA notamment par l'adaptation et la diversification des modes d'accompagnement. »

Fort de l'expérience PRIRE action d'accompagnement pluri disciplinaire que nous avons mené en 2015, ALYNEA a répondu à l'appel à projet et a été retenu en juin 2016 pour mener cette expérimentation sur les territoires de la CLI 10 (Oullins Givors) et de la CLI 5 (Villeurbanne). Fin 2017, cet accompagnement spécifique se poursuit et s'ouvre à un nouveau territoire : CLI 6 (Rillieux, Caluire et Cuire et Neuville sur Saône) et en 2019 sur la CLI 8 (Saint-Priest, Décines, Meyzieu)

Pour rappel, l'accompagnement proposé et mis en œuvre par ALYNEA est un accompagnement qui se veut pluridisciplinaire et transversal ce qui permet de prendre en compte l'ensemble de la situation de la personne et de coordonner des propositions d'actions qui permettent à court ou moyen terme de remettre la question de l'emploi en haut de la liste.

Nous faisons le pari que les personnes les plus éloignées de l'emploi peuvent par une approche et un traitement global de leur situation renouer avec le marché du travail. Nous

sommes aussi conscients que, pour certains bénéficiaires, cette action peut conduire à faire le deuil de l'emploi notamment pour des raisons de santé, mais dans ce cas des relais différents sont pris et l'insertion de la personne se situe sur le champ du social.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un conseiller en Insertion professionnelle, d'un travailleur social et d'un binôme de la Plateforme Psychosociale.

En 2019, ALYNEA a accompagné 160 Bénéficiaires du RSA dans le cadre de cette action spécifique avec un taux d'occupation de 100%.

- **Typologie du public**

Sur ces **160** bénéficiaires : **67** sont des **femmes** et **93** sont des **hommes**, 57 se situent dans la tranche d'âge des **36/45 ans** et **50** dans la tranche d'âge **46/55 ans**.

92 d'entre eux ont un niveau **V et Vbis (3ème, CAP, BEP)**, **21** ont un niveau **VI (avant 3ème)**, **19** ont un niveau **Bac**, **14** ont un niveau **II et III (Bac+2/ Bac+3 et plus)**, **6** ont un **diplôme étranger non reconnu en France**.

**29 personnes** sont bénéficiaires d'une **Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé**

- **Accompagnement vers l'emploi**

56 bénéficiaires ont eu un retour à l'emploi dont 8 créations d'entreprises, 41 ont été positionnés sur des forums, des stages pour des découvertes métiers et des visites d'entreprise pour valider ou invalider leur projet professionnel, créer une redynamisation et vérifier leur employabilité. 9 ont bénéficié d'une formation certifiante ou qualifiante.

- **Mesures à caractère social**

Sur 160 bénéficiaires, 18 ont bénéficiés d'un accompagnement vers un accès au logement, 68 vers l'accès aux droits, 28 ont bénéficiés d'action de socialisation et 51 ont été orientés sur l'accès au soin ou au prendre soin.

- **Intervention de l'Equipe de Prévention en Santé Mentale :**

L'équipe de prévention en Santé Mentale (3PA) a réalisé sur les 3 territoires **88 Entretiens Psychosociaux** avec l'équipe pluridisciplinaire (CIP et Intervenante Sociale)

L'infirmière a réalisée **18 rencontres tripartites** avec les bénéficiaires et le CIP.

« Nous tenons des permanences mensuelles auprès des CIP de chaque CLI du PRIRE et de la travailleuse sociale, à sa demande, dans l'objectif d'échanger régulièrement à partir de situations qui questionnent, préoccupent ces professionnelles. Ces permanences se tiennent en binôme psycho-social (une psychologue et une travailleuse sociale de 3PA) pour permettre d'avoir un double regard, en plus d'un point de vue extérieur, sur les situations évoquées.

C'est lors d'une permanence que la situation de Mme D nous est présentée par la CIP. La professionnelle débutait son accompagnement. Elle n'avait rencontré Mme que 2 fois, pour autant des questionnements commençaient à émerger sur le cadre d'accompagnement à lui proposer. Mme a 58 ans, elle était suivie par une psychologue de l'IFRA avant son orientation sur le PRIRE. Elle s'est dit angoissée à l'idée de changer d'interlocuteur car le suivi proposé par la psychologue lui convenait.

Cependant, Mme s'est très rapidement confiée à la CIP, elle lui a fait part de ses problématiques de santé tant sur le plan somatique (incontinence, problème au niveau du foie en lien avec une importante consommation d'alcool). Ceci génère un sentiment de honte chez Mme qui paraît vulnérable et la question d'un éventuel isolement se pose.

Mme vit seule, elle est divorcée et elle a un fils de 30 ans qui lui causerait des soucis qu'elle n'a pas précisés à la CIP lors des premiers échanges.

La professionnelle nous explique alors qu'elle se sent happée par l'empathie que lui provoque Mme, elle parle d'une « petite dame attachante ». Elle comprend rapidement que les rencontres peuvent glisser vers du soutien par la parole et elle craint de s'éloigner de son objet de travail qui est l'insertion professionnelle sous quelque forme que ce soit. Les problématiques de santé sont saillantes, reconnues par Mme qui est véritablement en demande de soutien. Cette dernière évoque quand même une envie de travailler, particulièrement pour gagner en confort de vie. Au niveau de son parcours emploi, Mme n'a pas travaillé depuis 2011, sa dernière expérience était en entreprise d'insertion dans le nettoyage. La question de la capacité de Mme à tenir un emploi dans la durée se pose. Au regard de ses fragilités, nous faisons l'hypothèse que Mme est vite fatigable. La professionnelle nous explique alors que la psychologue de l'IFRA avait parlé à Mme de la pertinence de faire une demande d'invalidité.

Nous évoquons la possibilité de proposer à Mme des rencontres avec l'infirmière de notre service dans l'objectif de faire le point sur son parcours de soin tant sur le plan somatique que psychique. A ce stade, plusieurs questions émergent : Qu'est-ce que Mme trouvait dans les rencontres avec la psychologue de l'IFRA que la CIP ne peut plus lui proposer ? Est-ce que son besoin de trouver un espace de parole se traduira par une orientation vers une prise en charge thérapeutique ou autre ? L'espace que lui proposera l'infirmière permettra de cheminer avec Mme à partir de ses questionnements, tout en permettant à la CIP de se recentrer sur son objet de travail.

Mme a accepté de rencontrer l'infirmière, elle semble se saisir de l'accompagnement et adhère à ce que la CIP lui propose. La relation de confiance est installée entre Mme et la professionnelle.

Les rencontres infirmières ne se sont pas mise en place directement après que Mme ait accepté ce suivi. Dans ce laps de temps, Mme a continué de se mobiliser pour mettre en place un suivi santé à partir de ses problématiques somatiques : Rendez-vous pris avec une sage-femme pour engager une rééducation en lien avec son problème d'incontinence, prise en charge médicale en cours à partir de ses problèmes au foie. Elle a suivi médical assuré par son médecin traitant. Pour autant, la question de l'addiction, dont Mme parle comme un problème, reste à être prise en compte à partir de sa demande. A-t-elle déjà eu une expérience de sevrage ? Est-ce qu'elle souhaitera s'engager dans une cure ou peut-être ne s'en sent elle pas prête ?

En parallèle, la CIP a proposé à Mme une orientation vers des ateliers proposés par le CIDFF mais également vers les ateliers « image de soi » d'ALYNEA. Mme adhère à tout ce qui lui est proposé, elle investit véritablement l'accompagnement. Au niveau social, il apparaît que Mme est inscrite dans plusieurs activités proposées par des structures de son territoire d'habitation. Malgré les fragilités qu'elle évoque et qu'elle montre, elle parvient à se mobiliser et est suffisamment autonome pour aller vers des lieux où elle peut trouver des ressources.

Les rencontres infirmières se sont mise en place avec une régularité à quinzaine. L'objectif premier est de permettre à Mme de clarifier ses besoins. Elle a une véritable envie « d'aller mieux », elle exprime même l'envie de travailler. Nous avons conscience qu'il est complexe et qu'il n'est pas forcément pertinent d'engager de nombreuses démarches simultanément. Mme est en demande de soutien, elle adhère « à tout ». Notre vigilance se portera donc sur l'identification de ses besoins propres en les dissociant de son souhait de « faire plaisir » aux professionnels. Elle a d'ailleurs pu se positionner autrement avec l'infirmière de 3PA. Elle

s'est autorisée à se montrer agacée par rapport à toutes les démarches qu'elle devrait entreprendre (suivi dentaire à reprendre ...). Elle dit que les activités dans lesquelles elle s'est inscrite (comme le bénévolat dans une association) la contraignent et que son jour préféré est le dimanche où personne ne lui demande de faire quoi que ce soit. Mme se dit fatiguée, elle a des troubles du sommeil. Elle exprime également une lassitude dans le maintien des sociabilités au quotidien, dire « bonjour, ça va ? » aux voisins semble parfois lui peser.

Les rencontres infirmières se poursuivent donc dans l'objectif d'aider Mme à se positionner en fonction de ses souhaits et de ses contraintes (de santé notamment). Les éléments qui ressortiront de ces entretiens pourront servir de matière à la CIP en vue de dessiner avec Mme un parcours d'insertion professionnelle au plus près de ses possibles. Est-ce qu'il sera pertinent de l'orienter vers un emploi adapté ou plutôt d'aller du côté de l'invalidité voir du portage d'un dossier MDPH ? Le temps de l'accompagnement reste un incontournable pour qu'émergent des éléments de réponse »

### 3.2. Le PRIRE sur la CLI 4 du Département

Fort de notre expérience dans ce type d'accompagnement, l'action PRIRE a été renouvelée et validée sur la CLI 4 du Territoire Nouveau Rhône (Saint Symphorien d'Ozon, Genas...) pour **12 personnes bénéficiaires du RSA**.

En décembre 2019, nous avons largement atteint notre file active et nous avons reçu 25 personnes dans l'année : 11 femmes et 14 hommes ; 41 % ont entre 36 et 45 ans, 57 % ont un niveau V et V bis (3<sup>ème</sup>, CAP/BEP) et 19% ont un niveau inférieur à la la 3<sup>ème</sup>.

10 Entretiens Psychosociaux ont été réalisés avec 3 PA, 6 ont accédés à des soins médicaux et 4 ont bénéficié d'un suivi psychologique.

En cette fin d'année, nous pouvons comptabiliser 6 sorties positives : 1 retour à l'emploi durable (CDI), 3 en CDD de – de 6 mois/ intérim et 2 ont accédés à des chantiers d'insertion.

67 % d'entre eux ont accéder à la RQTH ou l'AAH.

Il est à noter que pour 50% d'entre eux, « trouver un logement » reste le frein principal. Fin 2019, 1 seule personne a pu retrouver un logement et 3 personnes ont pu se maintenir dans leur logement actuel.

Pour 2020, il est prévu que nous montions à 15 Bénéficiaires du RSA en suivi PRIRE sur la CLI 4.

### 4. ACCOMPAGNEMENT RENFORCE PERSONNALISE DE PROXIMITE AVEC REFERENT DE PARCOURS VISANT A L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'EMPLOI ET D'INSERTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CONDRIEU

Pour rappel : Le 1<sup>er</sup> janvier 2018 est créée la nouvelle agglomération, née de la fusion de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) et de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, avec intégration de la commune de Meysiez.

La nouvelle Agglomération est passée de 18 à 30 communes et de 70 000 à 90 000 habitants. Elle couvre une superficie de 407 km<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, la CCRC laisse place à Vienne Condrieu Agglomération. Et sur territoire, ALYNEA s'inscrit dans le PLIE.

Là encore notre proposition s'articule sur des formes innovantes mixant **accompagnement individuel renforcé et collectif** et s'adresse à la fois aux publics les plus éloignés de l'emploi et à ceux les plus proches. L'objectif est d'accompagner le parcours d'insertion de



**81 personnes.**

ALYNEA a accompagné **88 personnes** dans le cadre de ce dispositif (**20 hommes et 68 femmes**)

Sur ces **88** bénéficiaires, 23 sont bénéficiaires du RSA, 41 personnes ont entre 25 et 44 ans, 32 entre 45 et 54 ans et 15 entre 55 et 64 ans.

Au niveau des formations initiales : 49 ont un niveau VI, **V et Vbis (3ème, CAP, BEP) et 39 ont un niveau BAC et plus.**

16 personnes ont des problématiques de santé qui ont été prises en compte dans le cadre de l'accompagnement professionnel avec la mise en place d'une Reconnaissance Travailleur Handicapé entre autre.

- **Etapas Emploi**

47 Contrats de travail (CDD – CDI – CDDI – CUI/CAE – CTT- CTTI)

- **Etapas Formation**

13 entrées en Formation (Action d'orientation et de mobilisation, formation professionnalisant, formation qualifiante et certifiant, Remise à niveau.)

- **Etapas Intégration à l'Emploi**

17 participations à des ateliers spécifiques (Accompagnement Création-reprise entreprise, Atelier Réussir son entretien d'embauche, Ateliers Collectifs ALYNEA, Ateliers Collectifs du lieu Ressources, Info. métiers - Visites d'entreprise, Lieu Ressources, Préparation aux recrutements)

- **Etapas Mobilisation**

16 Mobilisations et dynamisations (Développement personnel, mobilité)

« Monsieur R était âgé de 58 ans lorsqu'il a intégré le dispositif d'accompagnement renforcé en novembre 2018 : 3 années d'inactivité à son actif. Marié, père de trois enfants, monsieur habite à Saint Cyr sur Rhône. Les entretiens de diagnostic ont été très difficiles. Monsieur était sur la défensive, fermé, pas réceptif. L'adhésion à l'accompagnement s'annonçait compliqué. Il a fallu trouver les bons arguments pour le convaincre du bien-fondé de l'action et il a fini par accepter avec un bémol « **je vous prévient : je mettrai fin à l'accompagnement si c'est pour venir me justifier tous les mois. Je sais comment faire mes recherches d'emploi même si toutes mes démarches sont infructueuses pour le moment** ». Les entretiens ont permis de retracer son parcours de vie personnel, professionnel et proposer une piste de travail.

Titulaire d'un CAP fraiseur tourneur mécanique en 1976, monsieur a accédé rapidement et successivement à des postes à responsabilité : Responsable de magasin chez ALSTOM pendant 6 ans, Responsable de dépôt cuisine chez SCHMIT une dizaine d'années. Son dernier emploi en tant que chef de Centrale chez Lafarge a duré 8 ans. Cette expérience s'est soldée par un conflit avec son employeur suite à un licenciement abusif. De bataille judiciaire en bataille judiciaire, il a obtenu gain de cause mais sorti meurtri de cette expérience. Sur le marché du travail, Monsieur n'arrivait pas à faire le deuil de son ancien emploi, en effet, il ne se positionnait que sur des postes dans des grands groupes partenaires de son ancien employeur et les salaires proposés étaient éloignés de ses prétentions. Des mois passaient sans aucune proposition à un quelconque entretien d'embauche avec le sentiment que toutes les portes se fermaient devant lui à cause de son antécédent judiciaire avec son ancien employeur, puis par rapport à son âge. Monsieur a soulevé également une problématique de santé. Une RQTH qui a expiré récemment et dont il n'avait pas envie de renouveler (« cela ne lui a pas servi »). Le travail avec monsieur consistait à lui faire prendre conscience de la réalité du marché de l'emploi, l'emmener progressivement à faire le deuil de son ancien poste, reprendre confiance en lui, travailler

sur la transférabilité de ses compétences. Ses droits à l'allocation au retour à l'emploi ARE étaient épuisés depuis un moment, heureusement que son épouse exerce une activité professionnelle mais il n'était pas à l'aise de « vivre à ses crochets ».

Monsieur était titulaire des CACES 1 -3-5 /R372 « chargeuse » dont la durée de validité avait expiré 2 mois auparavant (fin septembre 2019). Face à la réalité du marché du travail et après plusieurs échanges, Monsieur a accepté de revoir ses prétentions à la baisse et accepte l'idée de se positionner sur un poste de Cariste (« secteur en tension ») mais avec ses propres exigences : refus de travailler dans le milieu froid (par exemple alimentaire). Parallèlement, une demande d'aide financière a été enclenchée auprès du pôle emploi pour le recyclage des CACES. Dans le même temps, J'envoie son cv auprès d'un partenaire de l'intérim(CRIT)- chose qu'il n'avait jamais envisagé- orientation de Monsieur sur le « lieu Ressource » pour dynamiser sa recherche d'emploi.

Dans la foulée monsieur avait été appelé par Crit'intérim pour un entretien, une inscription à l'agence et une proposition de poste. Etonné que les choses aillent aussi vite alors que depuis 3 ans rien ne se passait, monsieur s'était rendu disponible immédiatement. Il a rencontré le responsable de l'agence intérim qui a échangé longuement avec lui, puis rencontré l'employeur pour un entretien d'embauche. Même si sa candidature n'avait pas été retenue sur le poste, le retour de l'entretien avait été très positif. Monsieur se sentait de nouveau reboosté, confiant, soutenu dans la course à un emploi.

Nous n'avons pas eu le temps de faire le recyclage de ses CACES que Crit'intérim lui a proposé de nouveau une mission de 2 mois sur un poste de Cariste qu'il a occupé avec succès. S'en est suivi une seconde mission avec Adéquat intérim depuis Août 2019. L'agence d'intérim lui a financé le recyclage de ses CACES et à ce jour, il est toujours en poste. Je prévois incessamment une sortie du dispositif d'accompagnement ».

## 5. REFERENT INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES HEBERGES D'ALYNEA

A ce jour, 1.50 ETP intervient sur les différents CHRS et foyer d'ALYNEA :

1 CIP à temps plein sur L'Auvent, SAVDH Hébergement, Polygones, Entr'aids et CHU Musset

0.30 ETP, pour les CHRS Cléberg, Carteret et Point Nuit.

0.20 ETP sur l'AAVA.

### ▪ L'AUVENT : 0.10 ETP de CIP

12 femmes ont été suivies dans le cadre de l'insertion professionnelle, 10 d'entre elles ont entre 26 et 35 ans et les 2 dernières ont moins de 25 ans.

50 % d'entre elles ont un niveau inférieur à la 3<sup>ème</sup>, 5 sont bénéficiaires du RSA et 6 sont sans droit ni titre.

La difficulté principale reste la garde d'enfant et les places en crèche qui ne permettent pas facilement à ce type de public de retrouver rapidement une activité professionnelle.

Des orientations sur les partenaires de secteurs et un travail autour des Techniques de Recherches d'Emploi ont été réalisés mais à ce jour, 6 personnes ont été orientées sur des formations linguistiques et seules 3 d'entre elles ont pu intégrer une formation dont 1 validation du DELF (Diplôme En Langue Française).

### ▪ LE SAVDH Hébergement : 0.50 ETP de CIP

57 personnes ont été suivies dans le cadre de l'insertion professionnelle : 30 femmes et 27 hommes. 35% du public accueilli se situe dans la tranche d'âge 26-35 ans et 33% dans la tranche 36-45 ans. Le niveau de formation initiale reste faible. En effet, 39% du public accueilli à un niveau inférieur à la 3<sup>ème</sup> et 25 % ont un diplôme étranger non reconnu en France.

Sur les 57 personnes reçues, 16 sont sans droit ni titre, 7 ont un titre de séjour, 23 ont un titre de séjour avec autorisation de travail, 8 sont Demandeurs d'emploi et 5 sont

Bénéficiaires du RSA.

En 2019, 19 personnes ont retrouvé un emploi dont 7 sur un emploi durable (4 CDI, 3 Création/reprise d'entreprise). 53 personnes ont été positionnées sur des actions linguistiques mais seulement 29 d'entre elles ont intégré une formation ou validé un diplôme :

5 entrées en ASL (Ateliers Sociaux Linguistiques portés par ALYNEA)

2 entrées en ASL portés par les Centres sociaux, 2 suivent les cours de français avec des bénévoles, 10 ont réalisés un diagnostic linguistique pour connaître leur niveau de langue, 5 ont obtenu le DELF et 5 le DILF (Diplôme Initial de Langue Française)

Sur 14 personnes orientées sur PERLE, 8 ont été retenus et sur 12 personnes positionnées sur l'AAVA d'ALYNEA, 8 ont intégrés le dispositif. 3 ont intégrés des AAVA externes (Ateliers MALESHERBES ou Ateliers SESAME).

2 personnes ont été orientées sur l'Itinéraire Emploi Renforcé (ex PLIE) et 2 sur du bénévolat.

La CIP s'est principalement concentré sur la médiation avec les partenaires de secteur afin d'orienter au maximum sur le « Droit commun » et faciliter l'insertion socio professionnelle des personnes accueillies au SAVDH.

▪ **CHRS POLYGONES**

**8 personnes accompagnées** en 2019 dont 5 depuis 2018, 2 femmes et 6 hommes

Niveau de formation	
Illettré, analphabète, non scolarisé	
Niveau VI (avant 3ème)	2
Niveau V (3ème, CAP, BEP)	5
Niveau IV (BAC)	
Niveau III (BAC+2)	1
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	
Diplôme étranger non reconnu en France	
<b>Total</b>	<b>8</b>

Tranche d'âge	Sexe	
	féminin	masculin
26 /35 ans	1	1
36 / 45 ans	1	
46 / 55 ans		2
> 55 ans		<b>3</b>

**Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2019**

CDI	1
CDD – 3 mois/ intérim	1
Formation ou CDD de + 4 mois	0
Formation ASL d'ALYNEA	1
<b>Total</b>	<b>3</b>

50% des bénéficiaires ont vu leur situation évoluer en matière d'Emploi/ Formation.

3 personnes ont intégré un AAVA (L'Atelier d'ALYNEA ou l'Atelier Sésame de l'Association Le Mas)

4 positionnements sur le dispositif PERLE et 2 entrées validées.

La CIP travaille autour du projet professionnel des personnes hébergées, le retour à l'emploi

(médiation notamment avec les partenaires socioprofessionnels de secteur), le maintien des droits et parfois, le montage de dossiers RQTH en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de Polygônes, l'orientation sur des bilans de santé portés par la Sécurité Sociale et des rendez-vous auprès de spécialistes de la santé.

- **CHRS ENTR'AIDS** : 0.10 ETP de CIP

16 hébergés ont été orientés, 2 femmes et 14 hommes, 4 Bénéficiaires du RSA et 3 Demandeurs d'emploi.

Age	Nombre	%
moins de 25 ans	1	6%
26 / 35 ans	2	13%
36 / 45 ans	6	38%
46 / 55 ans	5	31%
Plus de 55 ans	2	13%

Niveau de formation initial	Nombre	%
III (Bac +2)	1	6%
IV (Bac)	1	6%
V et Vbis (CAP)	7	44%
VI (3 <sup>ème</sup> )	5	31%
non scolarisé	2	13%

La CIP a réalisé des entretiens individuels pour travailler autour des Techniques de Recherche d'Emploi (CV, lettre de motivation, recherche d'offres, médiation partenaire...) et 3 personnes ont accédé à un emploi (1 CDD – 6 mois et 2 entrées à l'AAVA d'ALYNEA). Pour les hébergés ayant des difficultés linguistiques, 5 ont réalisés des Diagnostics et 1 personne a intégré les ASL d'ALYNEA.

Un Accompagnement vers le soin est très prégnant avec ce public ce qui entraîne parfois le montage d'un dossier de RQTH (Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé).

- **CHU de MUSSET** : 0.10 ETP de CIP

Courant 2019, ALYNEA a fait le choix de doter le CHU de Musset d'un temps de CIP pour répondre aux besoins et aux demandes des référents sociaux et des hébergés.

Au total, 6 personnes ont été orientées, 5 hommes et 1 femme, 4 ont entre 36 et 45 ans, 1 entre 46 et 55 ans et 1 a plus de 55 ans.

Le niveau de formation reste faible (1 personne avec un niveau CAP et 5 ont un niveau inférieur à la 3<sup>ème</sup>/ ou diplôme non reconnu en France/ ou non scolarisé).

Sur ces 6 personnes, 4 sont Sans Droit ni Titre et 2 ont un Titre de séjour avec autorisation de travail. 1 personne a contracté un CDI à mi-temps, 1 a intégré les ASL d'ALYNEA, 1 est suivie par PERLE et 4 ont accédés à l'AAVA.

Le principal frein pour l'insertion socio-professionnelle des personnes accueillies au CHU de Musset reste l'obtention du titre de séjour qui leur permettrait d'accéder au Droit Commun et ainsi intégrer la « vie active » française.

▪ **CHRS CLEBERG** : 0.10 ETP de CIP

Nous accompagnons 5 personnes isolées et hébergées au CHRS CLEBERG.

1 femme et 4 hommes qui ont entre 46 et 55 ans. Le niveau de formation reste faible (1 personne avec un niveau CAP et 4 ont un niveau inférieur à la 3<sup>ème</sup> ou non scolarisé.

Sur ces 5 personnes, 2 seulement sont Demandeur d'emploi, les autres n'ont pas les titres de séjours nécessaires pour accéder à un emploi de droit commun.

2 ont été orientés sur des formations linguistiques (Ateliers Socio- Linguistiques portés par ALYNEA, service Formation et DELF) et 2 ont intégrés l'AAVA d'ALYNEA.

Le diagnostic réalisé par la CIP a permis une orientation vers un poste en Contrat aidé et un accompagnement IER avec un partenaire de secteur. Ce type d'accompagnement renforcé permet aux bénéficiaires d'accéder plus facilement à un emploi.

Mais le principal point à travailler avec le public rencontré c'est l'autonomie sociale et l'accès aux droits.

▪ **CARTERET** : 0.10 ETP de CIP

12 personnes ont été suivies sur l'année 2019 par la CIP. 11 hommes et 1 femme.

50% sont dans la tranche d'âge 26- 35 ans. 2 ont entre 36 et 45 ans, 2 entre 46 et 55 ans, 1 a plus de 55 ans et 1 a moins de 25 ans.

Le niveau des personnes reçues est relativement faible et ne dépasse le niveau V et Vbis (CAP/ BEP). 5 d'entre eux sont illettrés/ analphabètes/ non scolarisé ou possède un diplôme non reconnu en France.

Sur ces 12 hébergés, 1 est sans droit ni titre, 6 sont Demandeurs d'emploi et 5 sont bénéficiaires du RSA. 7 d'entre eux sont retournés à l'emploi dans des postes en contrats aidés. 5 ont été positionnés sur des actions linguistiques et seulement 2 ont été retenus sur les ASL d'ALYNEA.

Concernant le public hébergé à CARTERET, l'AAVA d'ALYNEA joue un vrai rôle dans la redynamisation, l'employabilité, l'acquisition de nouvelles compétences, la confiance en soi et l'accès à l'emploi notamment en chantier d'insertion. En effet, le passage en AAVA pour Monsieur W. a permis de travailler sur ses compétences en menuiserie, vérifier son employabilité et accéder à un poste d'aide-menuisier à l'ACI (Chantier d'Insertion du Grenier de LHASO). A ce jour, Monsieur est toujours en poste.

▪ **POINT NUIT** : 0.10 ETP de CIP

23 hébergées ont été orientées vers la CIP. 9 d'entre elles ont entre 36 et 45 ans, 6 ont entre 46 et 55 ans, 5 ont entre 26 et 35 ans, 2 ont plus de 55 ans et 1 de moins de 25 ans.

39 % ont un niveau inférieur à la 3<sup>ème</sup>, 13% sont illettrés/ analphabètes/ non scolarisés, 2 ont un niveau CAP et 2 ont un niveau BAC.

Sur les 23 hébergées, 9 sont sans droit ni titre, 3 ont un titre de séjour, 1 a le statut de réfugié, 4 demandeurs d'Emploi et 6 Bénéficiaires du RSA.

3 ont bénéficié d'une étape emploi dont 1 CDI, 1 Création ou reprise d'entreprise, 1 CDD de - 6 mois et 3 ont intégré des postes en contrat aidé.

2 ont réalisé une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ▶ Stage de 15 jours maximum) afin de vérifier et valider leurs projets professionnels.

En ce qui concerne la formation, 8 personnes ont été orientées sur des actions linguistiques et 6 ont été retenues (1 sur les ASL d'ALYNEA, 1 sur une formation FLE de droit commun, 1 en diagnostic et 3 sur le DELF).

Afin d'optimiser les chances d'insertion professionnelle des personnes accueillies, la CIP a

réalisé 2 orientations sur des référents RSA de secteur, 3 sur PERLE et 2 sur l'accompagnement global de Pôle Emploi.

Pour information, l'accompagnement Global de Pôle Emploi est réservé aux personnes qui cumulent des difficultés d'insertion sociales et professionnelles. L'accompagnement est porté par 2 référents : le conseiller Pôle Emploi qui va gérer le projet professionnel/ l'emploi/ la formation et un travailleur social de secteur qui va gérer les difficultés sociales qui freinent l'insertion (logement, budget, santé...)

### **Monographie représentative de l'Accompagnement « Insertion » dans les CHRS**

Madame C. a 30 ans, et elle est originaire de République Démocratique du Congo. Elle est scolarisée dans son pays d'origine de 6 à 12 ans, par la suite, elle intègre une formation dispensée par une ONG qui met l'accent sur la couture. Elle y apprend les bases. En 2015, Madame C. part en Afrique du Sud où elle travaille en tant que couturière pendant 2 ans. Elle y confectionne toute sorte de vêtements, robe, jupe, pantalon, chemise, de la modélisation jusqu'à la fabrication. En 2017, elle part à Mayotte et obtient le statut de réfugié. Elle arrive à Lyon en Janvier 2019 et elle intègre le CHRS Point Nuit. Madame est orientée par l'équipe de Point Nuit vers la CIP rattachée au CHRS. Madame C. est reçue en entretien en Juin 2019 afin de faire un diagnostic sur sa situation par rapport à l'emploi. Elle possède une bonne compréhension du français et s'exprime bien. Cependant, elle rencontre des difficultés à l'écrit. Madame est très en demande de travailler, elle dit être prête à prendre le 1<sup>er</sup> poste disponible mais aimerait idéalement continuer à travailler dans le domaine de la couture. Après la constitution du CV ainsi que de la Lettre de Motivation de Madame, nous envoyons quelques candidatures aux entreprises qui proposent des postes de couturière à partir de son espace personnel Pôle Emploi. N'ayant aucun retour, nous revoyons le plan d'action. En effet, Madame n'ayant aucune expérience professionnelle en France, il paraît plus pertinent de passer d'abord par une entreprise d'insertion. Cela lui permettra de découvrir la culture de l'entreprise, intégrer les codes, et acquérir de nouvelles compétences. Nous faisons donc une candidature auprès de l'entreprise d'insertion IDEO Fil en Forme, un atelier textile basé dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon qui réalise différents travaux pour particuliers, collectivités, et entreprise : linge de maison, vêtements professionnels, voilages... Madame C. est reçue en entretien en Novembre 2019 et elle est embauchée par la suite. A ce jour, elle est toujours en poste et se dit très satisfaite de son emploi. Elle y apprend des nouvelles techniques de couture et s'entend bien avec l'équipe. Elle cherche actuellement, en lien avec sa conseillère au sein de l'entreprise d'insertion, des cours afin de perfectionner son français à l'écrit ainsi qu'améliorer sa maîtrise de l'outil informatique. Au niveau du logement, sa situation administrative et professionnelle étant stabilisée, elle est prête à quitter le CHRS Point Nuit et va intégrer sous peu un logement social.

## **6. L'AAVA D'ALYNEA**

Pour rappel, le 01/01/2018, ALYNEA a ouvert un Atelier d'Adaptation à la Vie Active dans les locaux de Saint Genis Laval. L'AAVA est une passerelle qui permet de remettre en mouvement les personnes, les aider à se projeter, à travailler sur les freins rencontrés et leur employabilité, tout en montant en compétence.

« L'Atelier » qui peut accueillir jusqu'à 16 personnes, a comme activité principale la menuiserie et le second œuvre et est réservé aux personnes hébergées dans un CHRS d'ALYNEA ou bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel. Généralement très éloigné de l'emploi ou des dispositifs d'insertion par l'Activité Economique en raison de cumul de difficultés sociales/santé et/ou parfois empêché pour des raisons administratives- notamment pour les personnes en cours de régularisation- le public est accueilli 3 demi-journées par semaine, rémunéré à hauteur de 50% du SMIC et réalise des travaux de

réparation, fabrication de meubles et second œuvre pour les structures d'ALYNEA et parfois de leurs partenaires.

### 6.1. L'accompagnement

L'AAVA est composé d'une équipe pluridisciplinaire : Un encadrant technique, 1 Cheffe de Service Insertion, 1 Chef de Service Maintenance et d'une CIP. Mais cette équipe est renforcée par des bénévoles motivés qui soutiennent l'encadrement des stagiaires AAVA sur les chantiers extérieurs et la conduite des camions pour les déménagements ou les livraisons. Nous tenons à remercier, dans ce cadre, Pierre, Bruno et Alain.

Les contrats ont une durée de 6 mois renouvelable 1 fois. Des bilans réguliers en présence de l'équipe pluridisciplinaire de l'AAVA et du référent social sont réalisés afin de maintenir un accompagnement de proximité- Bilan à 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et bilan final.

Tous les stagiaires de l'AAVA repartent avec un livret de suivi précisant les différentes compétences développées et/ou acquises pendant leur passage dans cet « atelier » et l'évaluation d'employabilité- Ponctualité/ Assiduité/ dynamisme/ autonomie/ curiosité professionnelle/ intégration à l'équipe, au groupe/ fiabilité/organisation/ rapport à l'autorité/ adaptabilité/ tenue et comportement adaptés/ compréhension et respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

A la fin du contrat, l'accompagnement est repris par le CIP référent.

Sur l'année 2019 :

13 personnes ont intégré l'AAVA et 12 étaient déjà stagiaires AAVA en 2018. Sur ces 25 personnes, on dénombre 20 hommes et 5 femmes.

<b>ÂGE</b>	<b>25</b>
< 25 ans	1
26 / 35 ans	4
36 / 45 ans	4
46 / 55 ans	7
> 55 ans	9
<b>NIVEAU DE FORMATION</b>	<b>25</b>
Sans diplôme	1
Illettré,	20
diplôme étranger non reconnu en France	3
Diplôme français	1

<b>SERVICE A L'ORIGINE DES POSITIONNEMENTS</b>	<b>25</b>
Service emploi-formation	2
CHRS L'Auvent	0
CHRS Carteret	3
CHRS Cléberg	1
Point Nuit	2

CHU MUSSET	3
CHRS REGIS	2
SAVDH Hébergement	6
SAVDH Logement	2
CHRS Pôlygones	2
Entr'Aids	2

Suite à leur passage en AAVA, les « stagiaires » ont vu leurs situations socio-professionnelles évoluer :

100 % d'entre eux ont repris confiance en eux, retrouvé un rythme de vie, développé leurs compétences, enrichi leurs CV et se sont redynamisés.

En terme d'emploi :

- Obtention d'un titre de séjour avec droit de travail et signature d'un CDD d'un an dans une entreprise de blanchisserie
- Orientation vers les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et Intégration à l'ACI Le Grenier de LHASO
- Orientation vers l'AAVA l'Atelier SESAME
- Renouvellement d'un contrat suite à l'évolution des capacités professionnelles d'un hébergé qui est devenu un véritable appui pour l'encadrant Technique.
- Travail autour du projet professionnel
- Ouverture sur le Bénévolat

En terme de formation :

- Inscription aux cours de Français notamment auprès des Ateliers Socio-Linguistiques portés par ALYNEA. La formatrice adapte le planning des formations en fonction des jours travaillés par les AAVAistes.
- Adaptation du temps de travail à l'AAVA pour permettre de suivre les cours de français obligatoires de l'OFII

Au niveau des problématiques sociales et/ ou liées à la santé :

- Ouverture de droits AAH avec orientation en milieu protégé
- Prise en compte réelle des freins liés à la santé voire hospitalisation
- Travail autour du logement notamment pour les personnes suivies par le service Emploi (cf monographie)
- L'AAVA reste un appui financier et permet une rupture avec l'isolement

Pour les familles hébergées, l'AAVA reste un véritable outil pour « prendre une place dans la société et valoriser son image dans les yeux de sa propre famille »...

« Nous recevons Monsieur L le 10/09/2018 suite à une candidature en juin de la même année. Monsieur L est sans activité depuis 6 ans. Il a occupé des postes essentiellement en tant que manutentionnaire, cariste et préparateur de commande. Il souhaite reprendre une activité, un rythme et sortir de son isolement. Selon sa référente Emploi, l'AAVA permettrait à Monsieur de pouvoir travailler sur ses freins à l'employabilité, se redynamiser et aborder ses problématiques de santé et d'hygiène. Au sein de l' « Atelyer », Monsieur se montre motivé par l'activité, ponctuel et appliqué. Le cadre de l'AAVA permet à Monsieur de se maintenir dans une dynamique et de se remobiliser face à sa situation complexe. Il sort pas à pas de son isolement et s'ouvre petit à petit à ses référents socio-professionnels. Il nous informe de sa situation de logement extrêmement précaire (mesure d'expulsion en cours) et ses difficultés de santé sont tellement prégnantes qu'elles mettent un frein à son insertion professionnelle et ne permettent pas d'envisager une orientation sur du Droit Commun à la fin de son contrat à l'AAVA. Nous l'accompagnons dans ses démarches sociales avec l'aide de son Travailleur Social en interne et avec les AS de secteur. Après un diagnostic social



approfondi, nous constatons que Monsieur souffre du syndrome de Diogène.  
De plus, En rupture de soin (pas de médecin traitant), Monsieur a un réel problème de hanche qui limite ses déplacements et occasionne des douleurs récurrentes. Nous avons observé une détérioration de son état vis-à-vis de cette problématique. Un bilan de santé a été mis en place, un rendez-vous avec un médecin traitant a été organisé, un dossier de RQTH a été monté avec une demande d'AAH dans l'objectif d'une orientation sur du milieu protégé.  
Fin 2019, Monsieur a été orienté sur un foyer à Francheville, il est suivi dans le cadre de la santé psychique et physique et il a pu travailler autour de son projet de vie. »

## 6.2 Les chantiers de L'AAVA

L'AAVA a réalisé :

### 66 Chantiers internes

Des travaux de second œuvre du bâtiment, platerie, peinture 70 %  
Des prestations de manutentions, d'aides à l'emménagement de nos hébergés 20 %  
Des prestations diverses et variées pour les moyens généraux manutention, déchetterie, petit entretien des locaux 10 %

### 25 Chantiers externes

Des travaux de second œuvre du bâtiment, platerie, peinture 30%  
Des prestations de manutentions, d'aides à l'emménagement de nos hébergés 60 %  
Des prestations diverses et variées pour les moyens généraux manutention, déchetterie, petit entretien des locaux 10 %

## PERSPECTIVES 2020 ET CONCLUSION

Sur 2020, le service Emploi envisage de maintenir les conventions initiées en 2019 avec les mêmes modalités.

► Cependant, nous avons répondu à un Appel à projet lancé le 1<sup>er</sup> juillet 2019 dans le cadre de la Stratégie Nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et qui s'inscrit dans la déclinaison des orientations du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi 2016-2020 (PMI'E) adopté par délibération n°2015-0941 du conseil de la Métropole de Lyon du 10 décembre 2015. Nous l'avons nommé « **RSA- Réaction** » :

Il s'agit ici d'offrir un **parcours « Insertion-formation »** intégré, afin de renforcer l'accompagnement et de favoriser une prise en charge rapide des situations. En effet, certaines problématiques (linguistiques, numériques, compétences transversales...) freinent, certes les démarches d'insertion professionnelle, mais elles font également souvent obstacle à l'accompagnement et aux nécessaires démarches à réaliser.

Or, lorsque des besoins du même type qu'énumérés ci-dessus apparaissent, les délais d'inscription, voir l'absence de solutions sur certains territoires, freinent d'autant le parcours amorcé dans le cadre de l'accompagnement.

Il est à noter la pénurie d'offres de formation en matière de Français Langue Etrangère pour les publics peu ou pas scolarisés dans leur langue d'origine et d'un niveau de maîtrise du français infra A1 /CECRL : les actions financées par Pole Emploi préparant à minima au DELF A1, elles restent inaccessibles au public ciblé. De fait, les quelques rares actions proposées sur les territoires (Actions Socio- Linguistiques ou d'Alphabétisation) sont insuffisantes pour couvrir la demande.

En matière de lutte contre l'illettrisme, l'arrêt des formations de la Programmatons Compétences Premières, préalablement financées par le conseil régional Auvergne Rhône Alpes, a appauvri l'offre de formation en la matière et à ce jour, aucune offre de formation ne

permet d'orienter nos publics ne maîtrisant pas les savoirs de base (français/ maths)

Véritable parcours d'accompagnement à l'insertion professionnelle, l'objectif reste de favoriser l'accès à l'emploi durable ou à la formation certifiante des **bénéficiaires du RSA** en utilisant différentes modalités d'accompagnement et en mobilisant tout ou partie d'une palette de solutions « formation » intégrée au dispositif.

**Equipe pluri-professionnelle constituée de 2 formateurs, l'encadrant Technique de l'AAVA et d'1 conseiller en insertion professionnelle**

Un véritable outil d'insertion innovant qui permet de mettre en place rapidement et en interne de la formation (Français, Numérique) et/ou un stage à l'AAVA d'Alynea (pour le travail autour du projet professionnel et de l'employabilité)

► **De plus, concernant l'AAVA**, Développement des chantiers extérieurs à ALYNEA notamment avec la SNCF pour de la restauration de mobiliers extérieurs et des chantiers de menuiserie avec des Associations partenaires. Nous envisageons de développer aussi le partenariat avec le GIE pour la rénovation d'appartements dans le cadre de la location intermédiaire.

► Et enfin, dans le cadre du Plan d'Investissement « Investir dans les Compétences », nous avons rejoint un projet partenarial porté par la Mission Locale Rhône Sud à Givors, pour repérer et prendre en charge les jeunes dits « Invisibles » de 16 à 29 ans en amont de leur entrée dans un parcours d'insertion. Le projet « **#Réagir** » est défini comme un plan d'actions intégré au territoire mobilisant les partenaires, les collectivités locales et le monde économique. Il est coordonné autour d'une équipe interdisciplinaire qui définit des parcours adaptés en s'appuyant sur des actions innovantes et/ou existantes.

Nous avons proposé de mettre à disposition une CIP mobile qui a pour objectif de faciliter la mise en lien entre les jeunes et les différentes structures présentes sur le territoire pouvant les aider dans leur parcours de vie en assurant un service de proximité.

Le conseiller mobile se déplace à la rencontre du jeune (dans un lieu choisi par celui-ci) pour une prise de contact qui permettra de faire un point sur la situation du jeune face à la formation et à l'emploi. Le conseiller pourra l'informer des différentes actions mises en place dans le cadre du dispositif

# Réagir et autres dispositifs de droit commun.

Le conseiller peut également accompagner physiquement le jeune sur ces actions ou vers des structures identifiées comme répondant à un besoin dans son parcours d'insertion professionnelle.